

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sikalastic TC 235 charcoal gray Formerly MSeal TC 235 CHAR GRY



Version 1.0 Date de révision: 08/02/2021 Numéro de la FDS: 000000790697 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 08/02/2021

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Sikalastic TC 235 charcoal gray Formerly MSeal TC 235 CHAR GRY

Code du produit : 000000000050502726

Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : Sika MBCC Canada, Inc.

Adresse : 601 DELMAR AVE
Pointe-Claire QC H9R 4A9

Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Liquides inflammables : Catégorie 3

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Catégorie 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 2A

Sensibilisation respiratoire : Catégorie 1

Sensibilisation cutanée : Catégorie 1A

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Catégorie 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Catégorie 1 (Système nerveux central)

Dangereux pour le milieu aquatique - danger de toxicité : Catégorie 3

Dangereux pour le milieu aquatique - danger chronique : Catégorie 3

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sikalastic TC 235 charcoal gray Formerly MSeal TC 235 CHAR GRY



Version 1.0 Date de révision: 08/02/2021 Numéro de la FDS: 000000790697 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 08/02/2021

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H332 Nocif par inhalation.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H402 Nocif pour les organismes aquatiques.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

Prévention:

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P260 Ne pas respirer les poussières ou brouillards.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
P264 Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peu-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sikalastic TC 235 charcoal gray Formerly MSeal TC 235 CHAR GRY



Version 1.0 Date de révision: 08/02/2021 Numéro de la FDS: 000000790697 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 08/02/2021

vent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser une pulvérisation d'eau, une mousse anti-alcool, une poudre chimique ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Stockage:

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405 Garder sous clef.

Elimination:

P501 Eliminer le contenu/récipient dans un point de collecte approprié pour les déchets dangereux.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Pas de données applicables disponibles.

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No.-CAS	Concentration (% w/w)
dicyclohexylméthane-4,4'-diisocyanate	Diisocyanate de 4,4'-méthylènedicyclohexyle	5124-30-1	$\geq 10 - < 15$
Stoddard solvent	Solvant Stoddard	8052-41-3	$\geq 7 - < 10$
sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)	41556-26-7	$\geq 0.3 - < 1$

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sikalastic TC 235 charcoal gray Formerly MSeal TC 235 CHAR GRY



Version 1.0 Date de révision: 08/02/2021 Numéro de la FDS: 00000790697 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 08/02/2021

dilaurate de dibutylé-tain	Dilaurate de dibutylstannane	77-58-7	$\geq 0.2 - < 0.3$
sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	82919-37-7	$\geq 0.1 - < 0.2$
sulfate de calcium	Sulfate de calcium	7778-18-9	$\geq 5 - < 7$
talc	Talc (Mg ₃ H ₂ (SiO ₃) ₄)	14807-96-6	$\geq 10 - < 15$

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Retirer immédiatement les vêtements souillés.
- En cas d'inhalation : En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : Air frais, secours médical.
- En cas de contact avec la peau : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En aucun cas n'utiliser de solvant. En cas d'irritation, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les verres de contact, s'il y a lieu, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical. Ne PAS faire vomir.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif par inhalation. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appro- : Mousse

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sikalastic TC 235 charcoal gray Formerly MSeal TC 235 CHAR GRY



Version 1.0 Date de révision: 08/02/2021 Numéro de la FDS: 000000790697 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 08/02/2021

- priés Eau pulvérisée
Poudre sèche
Dioxyde de carbone (CO₂)
- Moyens d'extinction inappropriés : jet d'eau
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Voir la rubrique 10 de la FDS - Stabilité et réactivité.
- Produits de combustion dangereux : vapeurs nocives
oxydes d'azote
fumées
noir de carbone
oxydes de carbone
- Information supplémentaire : Le danger dépend des produits et des conditions de combustion.
Refroidir avec de l'eau les récipients menacés par la chaleur.
Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts.
L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.
- Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome.
-

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols/brouillards de pulvérisation.
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
En cas d'exposition à des concentrations élevées de vapeur, quitter immédiatement la pièce.
Utiliser un vêtement de protection individuelle.
Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction
- Précautions pour la protection de l'environnement : Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie.
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Les déversements importants devraient être récupérés mécaniquement (par pompage) pour être éliminés.
Recueillir avec une matière absorbante inerte (ex : sable, terre, etc.).
Le produit déversé devrait être éliminé conformément à tous les règlements gouvernementaux pertinents.
-

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sikalastic TC 235 charcoal gray Formerly MSeal TC 235 CHAR GRY



Version 1.0 Date de révision: 08/02/2021 Numéro de la FDS: 000000790697 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 08/02/2021

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Le produit n'est pas explosif.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.
Éviter l'inhalation de bruines/vapeurs.
Éviter le contact avec la peau.
Éviter le contact avec les yeux.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme.
Protéger de l'action directe des rayons de soleil.
- Matières à éviter : Respecter la réglementation du concept de stockage groupé TRGS 509/510.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
dilaurate de dibutylétain	77-58-7	VME	0.1 mg/m ³ (étain (Sn))	ACGIHTLV
		VLE	0.2 mg/m ³ (étain (Sn))	ACGIHTLV
		valeur REL	0.1 mg/m ³ (étain (Sn))	NIOSH
		PEL	0.1 mg/m ³ (étain (Sn))	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		VME	0.1 mg/m ³ (étain (Sn))	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA	0.1 mg/m ³ (Étain)	CA AB OEL
		STEL	0.2 mg/m ³ (Étain)	CA AB OEL
		VEMP	0.1 mg/m ³ (Étain)	CA QC OEL
		VECD	0.2 mg/m ³ (Étain)	CA QC OEL
		TWA	0.1 mg/m ³ (Étain)	CA BC OEL
		STEL	0.2 mg/m ³ (Étain)	CA BC OEL
		LMPT	0.1 mg/m ³ (Étain)	CA ON OEL

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sikalastic TC 235 charcoal gray Formerly MSeal TC 235 CHAR GRY



Version 1.0 Date de révision: 08/02/2021 Numéro de la FDS: 000000790697 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 08/02/2021

		TWA	0.1 mg/m3 (Etain)	ACGIH
		STEL	0.2 mg/m3 (Etain)	ACGIH
dicyclohexylméthane-4,4'-diisocyanate	5124-30-1	VME	0.005 ppm	ACGIHTLV
		Ceil_Time	0.01 ppm 0.11 mg/m3	NIOSH
		VLE	0.01 ppm 0.11 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA	0.005 ppm 0.05 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	0.005 ppm	CA BC OEL
		C	0.01 ppm	CA BC OEL
		LMPT	0.005 ppm	CA ON OEL
		C	0.02 ppm	CA ON OEL
		VEMP	0.005 ppm 0.054 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	0.005 ppm	ACGIH
sulfate de calcium	7778-18-9	TWA (Inhalable)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA	10 mg/m3 (Calcium)	CA AB OEL
		TWA (Fraction inhalable)	10 mg/m3 (Calcium)	ACGIH
talc	14807-96-6	VME (Poussière alvéolaire)	2 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		VME	20 Des millions de particules par pied cube d'air	29 CFR 1910.1000 (Table Z-3)
		VME (Respirable)	2.4 Des millions de particules par pied cube d'air	29 CFR 1910.1000 (Table Z-3)
		VME (Respirable)	0.1 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-3)
		VEMP (fibres)	1 fibres/cm3	CA QC OEL
		VEMP (poussière respirable)	2 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	0.1 fibres/cm3	CA BC OEL
		TWA (Matières particulaires respirables)	2 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Respirable)	2 mg/m3	CA BC OEL

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sikalastic TC 235 charcoal gray Formerly MSeal TC 235 CHAR GRY



Version 1.0 Date de révision: 08/02/2021 Numéro de la FDS: 000000790697 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 08/02/2021

		LMPT	2 fibres/cm3	CA ON OEL
		LMPT (Fraction respirable)	2 mg/m3	CA ON OEL
		TWA	0.1 fibres/cm3	ACGIH
		TWA (Fraction respirable)	2 mg/m3	ACGIH
Stoddard solvent	8052-41-3	VME	100 ppm	ACGIHTLV
		valeur REL	350 mg/m3	NIOSH
		Ceil_Time	1,800 mg/m3	NIOSH
		PEL	500 ppm 2,900 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		VME	100 ppm 525 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA	100 ppm 572 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	290 mg/m3	CA BC OEL
		STEL	580 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP	100 ppm 525 mg/m3	CA QC OEL
		LMPT	525 mg/m3	CA ON OEL
		TWA	100 ppm	ACGIH

Mesures d'ordre technique : Pas de données applicables disponibles.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont soumis à des concentrations supérieures à la limite d'exposition permise en milieu de travail, ils doivent utiliser un appareil respiratoire homologué approprié.
Utiliser la protection respiratoire approuvée par NIOSH.

Protection des mains

Remarques : Porter des gants protecteurs résistant aux produits chimiques. Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale)

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection corporelle en fonction du niveau d'activité et d'exposition.

Mesures de protection : Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols.
Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sikalastic TC 235 charcoal gray Formerly MSeal TC 235 CHAR GRY



Version 1.0	Date de révision: 08/02/2021	Numéro de la FDS: 000000790697	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 08/02/2021
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction
Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

Mesures d'hygiène : Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer.
Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.
Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau.
Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les nettoyer avant de les réutiliser ou de les jeter au besoin.
Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.).

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide
Couleur	: gris foncé
Odeur	: légère, aromatique
pH	: Donnée non disponible
Point de fusion	: Pas de données applicables disponibles.
Point de congélation	: Pas de données applicables disponibles.
Intervalle d'ébullition	: 105 - 260 °C
Point d'éclair	: env. 54.30 °C Méthode: Méthode standard de détermination du point d'éclair de liquides en coupelle fermée (Setaflash)
Taux d'évaporation	: Pas de données applicables disponibles.
Inflammabilité (solide, gaz)	: Inflammable. Méthode: dérivé du point d'inflammation
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Pas de données applicables disponibles.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Pas de données applicables disponibles.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sikalastic TC 235 charcoal gray Formerly MSeal TC 235 CHAR GRY



Version 1.0	Date de révision: 08/02/2021	Numéro de la FDS: 000000790697	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 08/02/2021
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Pas de données applicables disponibles.
Densité relative	:	Pas de données applicables disponibles.
Densité	:	env. 1.1600 gcm3 (env. 25.00 °C) Méthode: Densité relative
Solubilité(s)	:	
Hydrosolubilité	:	Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	:	Pas de données applicables disponibles.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Pas de données applicables disponibles.
Température d'auto-inflammabilité	:	non déterminé
Température de décomposition	:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Viscosité	:	
Viscosité, dynamique	:	env. 2,000.000 - 6,000.000 mPa.s (25.00 °C)
Viscosité, cinématique	:	Pas de données applicables disponibles.
Propriétés comburantes	:	N'est pas un oxydant.
Point de sublimation	:	Pas de données applicables disponibles.
Poids moléculaire	:	Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Stabilité chimique	:	Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
Conditions à éviter	:	Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.
Matières incompatibles	:	Acides forts Des bases fortes Oxydants forts Agents réducteurs forts

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sikalastic TC 235 charcoal gray Formerly MSeal TC 235 CHAR GRY



Version 1.0	Date de révision: 08/02/2021	Numéro de la FDS: 000000790697	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 08/02/2021
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nocif par inhalation.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Pas de données applicables disponibles.

Toxicité aiguë par inhalation : ETA: > 20.0000 mg/l
Remarques: Déterminé pour la vapeur

ETA: 1.040000 mg/l
Remarques: Déterminé pour les brouillards

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Pas de données applicables disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sikalastic TC 235 charcoal gray Formerly MSeal TC 235 CHAR GRY



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	08/02/2021	000000790697	Date de la première version publiée: 08/02/2021

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Composants:

sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle:

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

Persistence et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.
Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'écotoxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sikalastic TC 235 charcoal gray Formerly MSeal TC 235 CHAR GRY



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	08/02/2021	000000790697	Date de la première version publiée: 08/02/2021

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

- Déchets de résidus : Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
- Emballages contaminés : Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.
-

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

IATA-DGR

- UN/ID No. : UN 1263
Nom d'expédition des Nations unies : PAINT
Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Flammable Liquids
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355

Code IMDG

- Numéro ONU : UN 1263
Nom d'expédition des Nations unies : PAINT
(1-CHLORO-4(TRIFLUOROMETHYL)BENZENE)
Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3
EmS Code : F-E, S-E
Polluant marin : non

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

- Numéro ONU : UN 1263
Nom d'expédition des Nations unies : PEINTURES

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sikalastic TC 235 charcoal gray Formerly MSeal TC 235 CHAR GRY



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	08/02/2021	000000790697	Date de la première version publiée: 08/02/2021

Classe	:	3
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	3
Code ERG	:	128
Polluant marin	:	non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA	:	Toutes les substances chimiques dans ce produit sont soit répertoriées comme actives sur l'inventaire TSCA, soit en conformité avec une exemption sur l'inventaire TSCA.
DSL	:	Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour autres abréviations

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)	:	OSHA - Tableau Z-1-A (29 CFR 1910.1000) (US)
29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)	:	OSHA - Table Z-1 (Limites pour des contaminants d'air) 29 CFR 1910.1000 (US)
29 CFR 1910.1000 (Table Z-3)	:	OSHA Table Z-3 (Poussières minérale) 29 CFR 1910.1000 (US)
ACGIH	:	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
ACGIHTLV	:	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - concentrations maximales admissible (US)
CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA ON OEL	:	Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
NIOSH	:	NIOSH Guide de Poche sur les risques chimiques (US)
29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) / VLE	:	Valeur limite maximale:
29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) / VME	:	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)
29 CFR 1910.1000 (Table Z-	:	Valeur limite acceptable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sikalastic TC 235 charcoal gray Formerly MSeal TC 235 CHAR GRY



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	08/02/2021	00000790697	Date de la première version publiée: 08/02/2021

1) / PEL	
29 CFR 1910.1000 (Table Z-3) / VME	: Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)
ACGIH / TWA	: 8 heures, moyenne pondérée dans le temps
ACGIH / STEL	: Limite d'exposition à court terme
ACGIHTLV / VLE	: Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (court terme)
ACGIHTLV / VME	: Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)
CA AB OEL / TWA	: Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL	: Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA BC OEL / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	: limite d'exposition à court terme
CA BC OEL / C	: limite du plafond
CA ON OEL / C	: Valeur plafond (C)
CA ON OEL / LMPT	: Limite moyenne pondéréé dans le temps (LMPT)
CA QC OEL / VEMP	: Valeur d'exposition moyenne pondérée
CA QC OEL / VECD	: Valeur d'exposition de courte durée
NIOSH / Ceil_Time	: Valeur limite maximale et intervalle de temps (si indiquées):
NIOSH / valeur REL	: Valeur limite d'exposition recommandée (REL):

AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECl - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sikalastic TC 235 charcoal gray Formerly MSeal TC 235 CHAR GRY



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	08/02/2021	000000790697	Date de la première version publiée: 08/02/2021

Date de révision : 08/02/2021
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR